

LA CALOTTERIE

DIMANCHE 27 AVRIL 2025

BROCANTE

organisée par l'OMNISPORT de 8h à 17h

Restauration dans la cour de l'école

BUVETTE - FRITES - SANDWICHS assurés par les clubs sportifs
(Dans la cour de l'école)

Tél. 03 21 81 88 15 - Mail: tdelplanque@wanadoo.fr

Tél. 06 32 05 32 06 - Mail: f.f.rigaux@gmail.com



106 rue de Montreuil
62170 LA CALOTTERIE

Tél : 03 21 81 74 74

INSTALLATION - DEPANNAGE
PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - RAMONAGE
ELECTRICITE - PLATRERIE - ISOLATION

Email : frederic.damary@gmail.com

Site : www.damary-renovation.fr

P.S. : Veuillez prendre connaissance de l'arrêté municipal réglementant cette manifestation.

OMNISPORTS LA CALOTTERIE

LA CALOTTERIE

DIMANCHE 27 AVRIL 2025 (de 8h à 17h)

35^{ème} BRADERIE BROCANTE

Organisée par L'OMNISPORTS

BUVETTE-FRITES-SANDWICHES assurés par les clubs sportifs, dans la cour de l'école

BULLETIN DE PARTICIPATION

Nom.....Prénom.....
Adresse.....
Adresse Mail.....Téléphone portable.....
N° carte d'identité.....Date et lieu de naissance.....
(La vente de repas à emporter est interdite : frites,sandwichs,etc...)

Date d'inscription : le

Nombre de mètres réservés (6€ les 2 mètres) _____ €

Chèque ci-joint d'un montant de _____ €
à l'ordre de LA CALOTTERIE OMNISPORT

Les bulletins de participation seront classés pour les emplacements par ordre d'arrivée.
(Seules les inscriptions réglées seront prises en compte)

BULLETIN A DEPOSER AVANT LE 22 AVRIL 2025
ACCOMPAGNE DE L' INSCRIPTION à :

M.DELPLANQUE Thierry 506 Chemin de Visemarais 62170 LA CALOTTERIE Tél : 03.21.81.88.15 Mail tdelplanque@wanadoo.fr
MME.RIGAUX Fabienne : Tél 06.32.05.32.06 Mail : f.frigaux@gmail.com 19 , rue Gressier de Lagrave 62630 ETAPLES/MER

PLUMBERIE INSTALLATION - DEPANNAGE - VENTE ELECTRICITE
SANITAIRE SANITARIERIE PLATRERIE
CHAUFFAGE CHAUFFAGE ISOLATION
RAMONAGE RAMONAGE AEROTHERMIE

SARL **DAMARY Frédéric**

TEL 03 21 81 74 74

106, rue de Montreuil - 62170 LA CALOTTERIE
TEL: 03 21 81 74 74

INSTALLATION - DEPANNAGE
PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - RAMONAGE
ELECTRICITE - PLATRERIE - ISOLATION

Email : frederic.damary@gmail.com Site : www.damary-renovation.fr

REGLEMENT INTERIEUR
Organisateur : LA CALOTTERIE OMNISPORTS

Les exposants ayant accepté la participation à la brocante s'engagent à respecter le présent règlement :

- 1 Chaque exposant est tenu de respecter scrupuleusement le marquage de son emplacement (le marquage étant fait en fonction du nombre de mètres réservés et avec un numéro d'emplacement défini). Seuls les organisateurs de l'OMNISPORTS sont habilités à gérer les emplacements ;
- 2 Chaque exposant sera responsable de son stand dont il conserve la garde juridique. L'exposant devra prendre toutes les précautions utiles pour se prémunir des vols ou casses. Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables.
- 3 Les exposants devront respecter l'endroit qui leur est attribué, y compris les façades des habitations, clôtures et espaces verts.
- 4 La cession des emplacements entre exposants est interdite.
- 5 L'OMNISPORTS se réserve le droit de refuser un exposant s'il estime que le vente de produit fait tort à l'organisateur, ou s'il n'y a plus de place suffisante. L'enregistrement des places se fera par ordre d'arrivée.
- 6 En cas de désistement, les sommes versées resteront acquises à l'association, sauf cas de force majeure justifiée.
- 7 Les ventes alimentaires (boissons et alimentation) sont interdites et réservées aux clubs sportifs de l'OMNISPORTS qui assurent un service de restauration dans la cour de l'école.
- 8 Les ventes d'animaux et d'armes sont formellement interdites.
- 9 Les stands doivent être impérativement installés de façon à laisser le passage des véhicules de secours . A cet effet ceux ci et les organisateurs passeront sur la brocante et tout stand non conforme devra être modifié ou démonté. L'organisateur décline toute responsabilité en cas de stand endommagé lors du passage des secours ou de l'organisation.
- 10 L'installation des stands se fera à partir de 6h30, l'ouverture au public ayant lieu à 7h30 ; Toute circulation de véhicule est interdite entre 7h30 et 18 h00 notamment en cas de démontage.
- 11 A son arrivée, l'exposant retirera son numéro d'emplacement auprès de l'organisateur qui sera installé au droit de l'ancien café « Relais du Coq ».La possession du numéro d'emplacement est obligatoire pour participer à la brocante
- 12 Pour une mise en place plus rapide des exposants le jour de la brocante, ceux ci devront respecter les consignes des organisateurs (porte d'entrée, sens de circulation). Après mise en place, les véhicules dont l'emplacement n'est pas prévu à cet effet , devront stationner en dehors des rues dédiées à la brocante aux emplacements indiqués par les organisateurs.
- 13 Les exposants doivent laisser leur emplacement propre (un sac poubelle sera distribué). Les invendus, cartons vides ou autres éléments seront à déposer obligatoirement à votre départ dans la benne à déchets prévu à cet effet placée place de l'église.
Vous souhaitez trouver un endroit propre pour une brocante agréable, laissez le aussi propre en partant.
- 14 Il est impératif de respecter le sens de circulation pour quitter la brocante.
- 15 L'OMNISPORTS ne fait ni la pluie , ni le beau temps: par conséquent les conditions météo ne constituent pas un motif de remboursement.
- 16 Les organisateurs et bénévoles sont là pour vous aider et pour que vous puissiez passer une journée agréable. Veuillez les respecter tout comme les autres exposants.
- 17 Tout ceci sous réserve des protocoles sanitaires et pandémiques en vigueur

18 L'exposant déclare sur l'honneur :

Je soussigné(e) :

Demeurant :

Atteste sur l'honneur participer aux ventes au déballage, en vue de vendre exclusivement des objets personnels et usagés, deux fois par année civile, au plus, conformément à l'article L310-2 du Code du Commerce.

Pas d'installation et déplacement de véhicule sur la Brocante après 8H00.
Vente de boisson et alimentation interdite.

J'accepte le règlement.

Fait à :

Le :

Signature